

GOOGLE RIGOLE AVEC L'EUROPE

LE 11 OCTOBRE 2012 CLAIRE BERTHELEMY

Visé depuis deux ans par une enquête d'abus de position dominante en Europe qui pourrait lui coûter un joli pactole, Google voudrait séduire la Commission en lui suggérant un blâme parfaitement disproportionné à ses méfaits supposés. Divertimento dans l'économie de marché.



Depuis presque deux ans, Google est sous le coup d'une enquête visant à déterminer si les résultats de son moteur de recherche ne tendent pas à favoriser ceux qui collent à ses intérêts. À l'origine, trois plaintes déposées par Ciao, e-justice et Foundem. D'autres s'y étaient ajoutées : au 20 septembre dernier, on en dénombrait quasi cinq fois plus. Al Verney, lobbyiste en chef à Bruxelles **souhaitait prouver en novembre dernier** la bonne volonté de Google à travailler avec les services de la Commission pour "résoudre le problème" :

“

Depuis que nous avons créé Google, nous travaillons dur pour faire en sorte de garder au cœur de notre activité les intérêts de nos utilisateurs et de notre secteur – en garantissant que nos publicités soient toujours clairement identifiées, en rendant simple pour les utilisateurs et les publicitaires la récupération de leurs données quand ils changent de service et en investissant massivement dans des projets open source. Mais il y a toujours une marge d'amélioration et nous travaillons avec la Commission pour répondre à toutes les interrogations qu'ils pourraient avoir.

”

Les intérêts des utilisateurs de Google tiraient donc vers les intérêts personnels et financiers de la firme, en toute logique pour une entreprise. Hier, comme le rappelle **Le Monde**, le *Financial Times* expliquait (selon "une source proche du dossier") :



En vertu de cette proposition, Google apposerait sa marque sur toutes ses cartes, ses évaluations boursières, ses informations sur les vols ou d'autres éléments d'informations fournis dans les résultats des recherches.



Compte tenu des sommes qui pourraient être demandées à Google au terme de cette enquête pour soupçons d'abus de position dominante – jusqu'à 10% de leur colossal chiffre d'affaires – apposer leur logo semble bien léger et bien dérisoire pour être pris pour de la *bonne volonté*.

Photo **Lady Justice** CC [by-nc-sa] Scott* – retouchée par *Owini I-*)

CELINE

le 11 octobre 2012 - 20:06 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"colossal chiffre d'affaires" s'il vous plait, merci!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CLAIREBERTHELEMY

le 11 octobre 2012 - 20:10 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Faute ! (réparée :-))

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CORRECTOR

le 18 octobre 2012 - 21:55 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Désolé, mais il ne suffit pas de prétendre que Google commet un abus de position dominante. Encore faudrait-il expliquer en quoi!

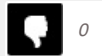
Et là, bizarrement il n'y a plus personne...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

Vers un droit des moteurs de recherche le 29 octobre 2012 - 9:23

[...] confrontations en confrontations, on observe donc aujourd'hui cette entreprise structurer et fédérer [...]